

<https://www.pressegauche.org/La-FSQ-CSQ-et-le-SIISNEQ-CSQ-revendiquent-la-prime-COVID-19-de-8-pour-les>



**La FSQ-CSQ et le
SIISNEQ-CSQ revendiquent la
prime COVID-19 de 8 % pour
les inhalothérapeutes**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 28 avril 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

SEPT-ÎLES, QC, le 28 avril 2020 - La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et le Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ-CSQ) demandent au gouvernement Legault d'attribuer la prime de 8 % au lieu de 4 %.

La présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, déplore que les inhalothérapeutes n'aient pas été considérés par le gouvernement dans le cadre du versement de la prime de 8 % aux travailleuses et aux travailleurs de la santé se trouvant en première ligne.

« Cet oubli peut s'expliquer du fait que la fonction des inhalothérapeutes est souvent méconnue. Pourtant, dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, ces travailleuses et ces travailleurs font face quotidiennement à un risque élevé d'être infectés par le virus de la COVID-19 puisqu'ils interviennent auprès de personnes ayant des problèmes respiratoires », explique Claire Montour.

Un niveau de risque élevé

La présidente du SIISNEQ-CSQ, Nathalie Savard, renchérit en rappelant que les inhalothérapeutes sont des professionnelles et professionnels qui assument un rôle essentiel au sein de l'équipe de soins.

« C'est absolument illogique que le gouvernement n'ait pas tenu compte du travail important réalisé par ces professionnels dans le contexte où nous luttons contre un virus qui s'attaque particulièrement aux voies respiratoires. Il est évident que les inhalothérapeutes assument un niveau de risque élevé pour leur santé dans le cadre de cette pandémie et le gouvernement doit le reconnaître en rehaussant la prime à 8 % prévue pour des situations semblables », plaide Nathalie Savard.

Des injustices à corriger

La présidente du SIISNEQ-CSQ exprime d'ailleurs des réserves sur l'approche suivie par le gouvernement pour déterminer les travailleuses et les travailleurs ayant droit à la prime COVID-19. « La façon dont cette prime est établie est discriminatoire pour l'ensemble du personnel de la santé : infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes. Le gouvernement doit corriger les injustices et les iniquités qui sont créées par la formule actuelle », de dire Nathalie Savard.

En terminant, la présidente de la FSQ-CSQ demande au gouvernement de soutenir et de reconnaître concrètement le travail effectué par les inhalothérapeutes. « Elles sont souvent en minorité au sein de l'équipe de soins, mais nous ne pouvons surtout pas nous priver de leur expertise professionnelle dans nos établissements de santé de la région », conclut Claire Montour.